DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
22 mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

2024D063

OBJET:

25. PERSONNEL
COMMUNAL. MISE À
JOUR DU TABLEAU
DES EFFECTIFS DES
EMPLOIS
PERMANENTS.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 08/04/2024

ID: 059-215904004-20240328-2024D065-

L'an deux mil-vingt-quatre, le vingt-huit MARS à dix-nuit neures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS:

M. DECREUS Christophe, procuration à Mme BOULENGER Delphine

M. MOUILLE Julien, procuration à M. DELFLY Jean-Louis

M. DELVOYE Philippe, procuration à M. CITERNE Joël

M. TREDEZ Alain, procuration à Mme FLAMENT Laëtitia

Mme BOULENGUER Peggy, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le tableau des effectifs des emplois permanents a été fixé pour 2024, par l'assemblée délibérante en sa séance du 30 novembre 2023, puis modifié par délibération du 22 février 2024.

Afin de répondre aux besoins des services, de l'évolution de carrière des agents et des départs en retraite du personnel, le conseil municipal est convié à mettre à jour ledit tableau des effectifs et autoriser les ouvertures et fermetures à opérer au 1^{er} mai prochain, à savoir :

Les ouvertures de postes :

Pour nomination suite à la réussite au concours :

• 1 poste de rédacteur à temps complet

Pour une promotion interne en fin de carrière :

• 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet

Les fermetures de postes :

Suite à démission et mutation d'agents :

- 1 poste d'attaché à temps complet.
- 1 poste de rédacteur à temps complet

Suite à la fin de disponibilité pour convenances personnelles :

• 1 poste d'adjoint Technique à 9.5h/semaine.

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Recuren préfecture le 05/04/2024 Publié le 08 0 22/2024

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAR ID: 059-215904004-20240328-2014D063-0E **OBJET: 25. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES ÉFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.**

EMPLOIS PERMANENTS AU 1er MAI 2024

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
ADMINISTRATIVE	Emploi fonctionnel	Directeur Général des communes de 2 000 à 10 000 habitants	35 h	1
	Attaché	Attaché principal	35h	1
		Attaché	35h	3
	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	35	2
		Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35	1
		Rédacteur	35h	4
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35h	9
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	35h	6
		Adjoint administratif	35h	9
	TOTAUX	ADMINISTRATIFS		36
CULTURELLE	Bibliothécaire	Bibliothécaire	35 h	1
	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	35h	3
	Professeur d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique option théâtre	16 h	1
	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème	20h	1
			8h	1
			5h	1
		Assistant d'enseignement artistique option musique	6h	1
	TOTA	UX CULTUREL		9
SÉCURITÉ	Chef de service de Police	Chef de service de Police	35h	1
	Agent de Police	Brigadier Chef Principal	35h	2
	Municipale	Gardien brigadier	35h	4
	TOT	AUX POLICE		7

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Recu en préfecture le 05/04/2024

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAR. ID : 059-215904004-20240328-20240063-DE OBJET : 25. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES FFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

ilière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
TECHNIQUE	Ingénieur	Ingénieur	35 h	1
	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	35h	1
	Agent de maitrise	Agent de maîtrise principal	35 h	7
		Agent de maîtrise	35h	3
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	35h	8
		Adjoint technique principal de 2ème classe	35h	40
			32,45 h	1
			31,1 h	1
			28 h	1
			22,29h	1
			18,12h	1
		Adjoint technique	35h	23
			28h	1
			12,6 h	1
			9,5 h	0
	TOTA	UX TECHNIQUE		90
MEDICO SOCIALE	Educateur de Jeunes Enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h	2
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35h	1
		Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	35h	2
	ATSEM	ATSEM principal de 1ère	35h	7
		classe	31,1h	1
	Agent Social	Agent social principal de 1ère classe	35h	1
		Agent social	35h	1
	ΤΟΤΔΙΙ	X MEDICO SOCIALE		15

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Recuer préfecture le 05/04/2024

Publié le 08.04.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAR: ID: 059-215904004-20240328-1024008-DE OBJET: 25. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouver
ANIMATION	Animateur	Animateur	35h	1
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	1
		Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35h	5
		Adjoint d'animation	35h	4
			32,6h	1
			32,58h	1
			30h	1
			29,61h	1
			29,30 h	1
			24,6h	1
			17,33h	1
			14,18h	1
			6,3h	1
TOTAUX ANIMATION				20
SPORTIVE	Éducateur des Activités Physiques et Sportives	Éducateur des Activités Physiques et Sportives	35	1
TOTAUX SPORTIVE				
TOTAL GÉNÉRAL				

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire Joël DUYCK-

La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.